

---

**SECTION 1: IDENTIFICATION**

---

**GHS IDENTIFICATEURS DE PRODUIT:**

**NOM DU PRODUIT:** MAS Epoxies Phenolic Microballoons  
**SYNONYMES, NOMS COMMERCIAUX:** MAS Microballoons, remplissage  
**AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:** Non disponible

**RECOMMANDÉ L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES ET DES RESTRICTIONS SUR L'UTILISATION:**

**UTILISATIONS:** Doseur fonctionnelle pour Composites  
**RESTRICTIONS SUR L'UTILISATION:** Indéterminé

**DÉTAILS DU FOURNISSEUR:**

**FABRICANT/FOURNISSEUR:** Endurance Technologies, Inc.  
275 Bridge Point Drive  
South Saint Paul, MN 55075, USA  
TÉLÉPHONE: + 1 651 451 8000  
TÉLÉCOPIEUR: + 1 651 451 9728

**PERSONNE À CONTACTER:** Eric Frank

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:**

**INFOTRAC (24 HRS): USA & CANADA** 1 800 535 5053  
**INFOTRAC (24 HRS): INTERNATIONAL** +1 352 323 3500

---

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**GHS CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**

Irritation des yeux: Catégorie 2a, H319  
Sensibilisant respiratoire: Catégorie 1, H334  
Irritant de la peau: Catégorie 2, H315  
Sensibilisant cutané: Catégorie 1, H317  
STOT, exposition unique: Catégorie 3, H335

**GHS ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:**

**SYMBOLES DE DANGER:**



**MENTIONS:**

Danger

**MENTIONS DE DANGER:**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
H319 Provoque une irritation oculaire grave.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**CONSEILS DE PRUDENCE:**

- PRÉVENTION:** P261 Pulvérisation, fumées, vapeurs et éviter la poussière de respiration  
P264 Lavez-vous les mains soigneusement après manipulation.  
P272 Contaminés ne puissent pas les vêtements de travail sur le lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection, vêtements et protection des yeux/du visage.  
P284 En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.
- RÉPONSE:** P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON et/ou médecin si vous vous sentez mal.  
P302 + P352 SI SUR LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Têcoller contaminés vêtements et laver avant des réutiliser.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: supprimer la personne à l'air frais et garder confortable pour la respiration.  
P342 + P311 Cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTI-POISON  
P305 + P351 + P338 si yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer.  
P337 + P313 si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P308 + P313 SI exposés ou concerné: consulter un médecin.  
P391 recueillir déversement.
- STOCKAGE:** P403 + P233 Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.  
P405 Magasin fermé à clé.
- MISE AU REBUT :** P501 Disposer de contenus et contenants conformément aux règlements les, régionaux et internationaux.

Conseils de prudence sont répertoriés selon les Nations Unies Système Général Harmonisé de Classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) – Annexe III

**SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

<b>NOM CHIMIQUE:</b>	<b>NUMÉRO CAS:</b>	<b>CONTENU:</b>
Résine phénolique	9003-35-4	100 %

Montants spécifiés sont typiques et ne représentent pas un cahier des charges. Les composants restants sont présents à des quantités inférieures aux limites à signaler, non dangereux et/ou propriétaire.

**SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SOINS****DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS ÉLANCÉ:**

- INHALATION:** Si concerné, enlever à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires continuent.
- PEAU:** Enlever les vêtements contaminés et les chaussures. Laver la zone touchée avec beaucoup de savon et d'eau jusqu'à ce qu'aucune preuve du matériau ne reste (au moins 15-20 minutes). Laver les vêtements avant des réutiliser. Consulter un médecin si les symptômes se manifestent.
- YEUX:** Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant une longue période, pas moins de quinze 15 minutes. Rincer plus si il n'y a aucune indication résiduel chimique dans le œil. Assurer une vidange adéquate des yeux en séparant les

paupières avec les doigts et rouler les yeux dans un mouvement circulaire. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

**INGESTION:** Ne pas faire vomir sauf sur avis contraire de le faire par le personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Buvez beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

#### LA PLUPART DES SYMPTÔMES IMPORTANTS ET DES EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS:

**SYMPTÔMES:** Irritation. Problèmes préexistants de la peau et les maladies respiratoires peuvent être aggravées par le contact prolongé ou répété. Voir l'article 11 pour plus d'informations.

#### INDICATION D'IMMÉDIATE MEDICAL ATTENTION ET SPÉCIAL TRAITEMENT NECESSAIRE, SI NÉCESSAIRE:

**TRAITEMENT:** Traiter selon les symptômes et d'éliminer une surexposition.

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE INCENDIE

#### EXTINCTION :

**APPROPRIÉ:** Utiliser l'eau pulvérisée, mousse, poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone. Ne pas diriger un flux massif d'eau ou de mousse dans la combustion de matière en fusion ;Cela peut provoquer des éclaboussures et propageant le feu. Il n'y a aucune restriction sur le type d'extincteur qui peut être utilisé.

**INADAPTÉS:** Aucun.

#### DANGERS PARTICULIERS DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE:

**DES RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Eviter générant des poussières, en particulier des nuages de poussière dans un espace confiné ou non ventilé comme poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air, et toute source d'ignition, c'est-à-dire flamme ou une étincelle, provoquera une explosion ou incendie.

**COMBUSTION DANGEREUX PRODUITS:** Irritant ou toxique substances peuvent être émis sur la combustion, la combustion ou la décomposition. Voir les produits de décomposition dangereux de Section 10 pour plus d'informations.

**ÉQUIPEMENT SPÉCIAL DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS:** Appareil usure respiratoire autonome (ARA) équipé d'un morceau de visage complet et exploité en mode pression demande (ou autre mode de pression positive) et a approuvé les vêtements de protection. Personnel sans une protection respiratoire appropriée doit quitter la zone pour éviter une exposition importante à l'émanation de gaz de combustion, la combustion ou la décomposition. Dans un clos ou mal ventilé, porter SCBA pendant le nettoyage immédiatement après un incendie, ainsi que pendant la phase d'attaque des opérations de lutte contre les incendies. Voir section 9 pour plus de renseignements.

### SECTION 6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE:** Voir la Section 8 pour obtenir des recommandations sur l'utilisation des équipements de protection individuelle. En cas de déversement dans un espace clos, ventiler. Éliminer les sources d'inflammation. Équipement de protection individuelle est obligatoire.

**PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:** Ne pas rincer le produit dans les égouts publics, réseaux d'aqueduc ou les eaux de surface.

**METHODES ET MATERIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:** Vêtements de protection personnelle appropriés vêtements et équipement. Ramasser et organiser l'élimination sans créer de poussière. Pelle et remontant vers le haut. Place en étiquetés, conteneur clos ; stocker en lieu sûr en attendant l'élimination. Changer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

---

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

---

**PRÉCAUTIONS POUR LA MANIPULATION :** Comme avec tout produit chimique, utiliser des procédures de laboratoire bonnes/lieu de travail. Ne pas couper, percer ou sur ou à proximité du conteneur. Utilisation dans des conditions bien aérées. Laver soigneusement après avoir manipulé ce produit. Toujours laver avant de manger, fumer ou utiliser les installations. Évitez les contacts oculaires et cutanées. Évitez l'inhalation d'aérosols, brume, spray, fumées, vapeurs ou poussières générées par ce produit. Évitez de boire, de dégustation, d'avalier ou de l'ingestion de ce produit. Laver les vêtements contaminés et les chaussures avant des réutiliser.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS :** Garder loin de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Magasin sec à 15-40° C, dans des conditions bien aérées. Entreposer ce matériel loin des substances incompatibles (voir section 10). Ne pas stocker dans des récipients ouverts, sans étiquette ou mal étiquetés. Garder le récipient fermé quand pas en service. Conteneur vide contient des produits résiduels qui peuvent présenter des dangers du produit. Ne pas réutiliser le contenant vide sans nettoyage commercial ou la remise en état. Farine de bois ou de la poussière de bois a une forte à risque d'explosion sévère si une poussière « nuage » contient une source d'inflammation. Référez-vous à NFPA 664 NFPA 68 pour les exigences supplémentaires de manipulation sécuritaire.

---

## **SECTION 8: EXPOSITION CONTRÔLES/PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

### **PERAMETERS DE CONTRÔLE:**

#### **LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE:**

<b>NOM DE L'INGRÉDIENT</b>	<b>NUMÉRO CAS</b>	<b>ACGIH TLV</b>	<b>OSHA-TWA</b>
Résine phénolique	9003-35-4	Non disponible	15 mg/m <sup>3</sup> (taux global d'empoussiérage)

**CONTROLES D'INGENIERIE APPROPRIES:** Toujours prévoir général efficace et, lorsque nécessaire, local d'échappement ventilation dessiner spray, aérosols, fumées, brouillards, vapeurs et poussières loin de travailleurs pour éviter l'inhalation de routine. Ventilation doit être suffisante pour maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des normes d'exposition professionnelle. Si nécessaire utiliser une manutention mécanique pour réduire le contact humain avec des matériaux. Si nécessaire, utilisez le boîtier de ventilation et processus d'extraction pour contrôler les poussières en suspension.

#### **MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELS QUE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:**

<b>PROTECTION DES YEUX/VISAGE:</b>	Lunettes de protection ou des lunettes de protection requis. Dans les environnements très poussiéreux, porter des lunettes sans ventilation ou indirectement ventilés. Lentilles de contact ne doit pas être portés lorsque vous travaillez dans un environnement très poussiéreux.
<b>PROTECTION DE LA PEAU:</b>	Porter des gants résistant aux produits chimiques (impermeables) ; PVC, néoprène, caoutchouc nitrile, EVAL, caoutchouc butyle. Porter des vêtements de protection résistant aux produits chimiques. Laboratoire bon usage / procédures de travail y compris les vêtements de protection personnelle: blouse et gants de protection.
<b>PROTECTION RESPIRATOIRE:</b>	Porter un respirateur approuvé (p. ex., un respirateur anti-vapeurs organiques, un respirateur à air purifiant visage complet pour vapeurs organiques ou un appareil respiratoire autonome) chaque fois que l'exposition aux aérosols, brouillard, jet,

fumées, vapeurs ou dusst dépasser l'exposition applicable limites de toute substance chimique énumérés dans cette Fiche de données de sécurité.

**PROTECTION GÉNÉRALE:**

Fontaines de lave-yeux et douches de sécurité sont recommandés dans la zone de travail.

---

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

<b>APPARENCE:</b>	Poudre fine	<b>INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/INFÉRIEURE OU LIMITES D'EXPLOSIVITÉ:</b>	Non disponible
<b>COULEUR:</b>	Brun rouge	<b>PRESSION DE VAPEUR:</b>	Ne s'applique pas
<b>ODEUR:</b>	Inodore	<b>DENSITÉ DE VAPEUR :</b>	Ne s'applique pas
<b>SEUIL DE L'ODEUR:</b>	Non disponible	<b>DENSITÉ RELATIVE :</b>	0,20 à 0,80
<b>PH:</b>	Ne s'applique pas	<b>SOLUBILITY(IES):</b>	Pas soluble dans l'eau
<b>POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION:</b>	Ne fond pas	<b>COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>INITIALES ET D'ÉBULLITION POINT D'ÉBULLITION:</b>	Ne se réduit pas	<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:</b>	500°C (ASTM D1929)
<b>POINT D'ÉCLAIR:</b>	Ne s'applique pas	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:</b>	Non disponible
<b>TAUX D'ÉVAPORATION:</b>	Ne s'applique pas	<b>VISCOSITÉ:</b>	Ne s'applique pas
<b>INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ):</b>	Non disponible		

---

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**RÉACTIVITÉ:** Ne s'applique pas.

**STABILITÉ CHIMIQUE:** Stable dans des conditions normales de stockage et utilisation.

**POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:** N'aura pas lieu

**CONDITIONS À ÉVITER:** Matières incompatibles, chaleur excessive et les sources d'inflammation.

**MATIÈRES INCOMPATIBLES:** Forte acides et bases, halogènes, halogénures d'acyle.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, formaldéhyde et phénol dérivés lors de la décomposition.

---

**SECTION 11: RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

---

**INFORMATION SUR LES VOIES SUSCEPTIBLES D'EXPOSITION:** Yeux, peau, inhalation et ingestion.

**SYMPTÔMES LIÉS AUX SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET TOXICOLOGIQUES CARACTÉRISTIQUES:**

**YEUX:** Provoque une irritation oculaire grave.

**PEAU:** Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction allergique cutanée.

**INHALATION:** Peut cas symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

**INGESTION:** Devrait pas être applicable pour ce produit. Peut causer une maladie.

**EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS ET AUSSI CHOLERIQUE EFFETS D'UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME:** Formaldéhyde a été montré pour causer le cancer chez les animaux de laboratoire et des mutations dans une variété d'in vitro de systèmes d'essais. On ne connaît pas la pertinence de ces résultats pour l'homme. Formaldéhyde est classé comme cancérigène par le CIRC, le NTP et OSHA.

**TOXICITÉ AIGUË:**

<b>NOM CHIMIQUES</b>	<b>LC<sub>50</sub> INHALATION</b>	<b>DL<sub>50</sub> orale (RAT)</b>	<b>DL<sub>50</sub> cutanée (LAPIN)</b>
Résine phénolique	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**CORROSION / IRRITATION / INFORMATIONS DE SENSIBILISATION:**

<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE:</b>	Skin irritation – catégorie 2
<b>LÉSION/IRRITATION OCULAIRE GRAVE:</b>	Irritation des yeux – catégorie 2a
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE:</b>	Sensibilisation des voies respiratoires – catégorie 1 Sensibilisation – catégorie 1

**CANCÉROGÉNÉCITÉ / MUTAGÉNÉCITÉ / REPRODUCTIVE TOXICOLOGY INFORMATION:**

<b>MUTAGÉNÉCITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES:</b>	Informations ne sont pas disponibles.
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ:</b>	Informations ne sont pas disponibles.
<b>TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:</b>	Informations ne sont pas disponibles.

**TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES:**

<b>EXPOSITION UNIQUE:</b>	Exposition unique – catégorie 3
<b>EXPOSITION RÉPÉTÉ:</b>	Informations ne sont pas disponibles.

**DANGER PAR ASPIRATION:** Information n'est pas disponible.

**AUTRES INFORMATIONS:** Informations supplémentaires ne sont pas disponibles.

---

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

**TOXICITÉ:**

<b>NOM CHIMIQUE</b>	<b>LC<sub>50</sub> 96 heures (Poisson)</b>	<b>EC<sub>50</sub> 24 heures (Daphnie)</b>	<b>IC<sub>50</sub> 96 heures (Bactéries)</b>
Résine phénolique	Non disponible	Non disponible	Non disponible

N/E = non établi (aucune limites d'exposition établies pour les substances répertoriées pour la liste pays/région/organisation).

**PERSISTANCE ET DEGRADABILITY:**

<b>NOM CHIMIQUE</b>	<b>L'OCDE dérivée de l'OCDE 301F (essai) - 28 jours</b>
Résine phénolique	Ne se dissout pas dans l'eau

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:**

<b>NOM CHIMIQUE</b>	<b>Log P<sub>ow</sub></b>	<b>BCF</b>	<b>Potentiel</b>
Résine phénolique	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**MOBILITÉ DANS LE SOL:**

<b>NOM CHIMIQUE</b>	<b>Coefficient de partage sol/eau (Koc)</b>
Résine phénolique	Non disponible

**AUTRES EFFETS NOCIFS :** Informations supplémentaires ne sont pas disponibles

---

### SECTION 13: RÈGLEMENTS CONCERNANT

---

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION:** Dispose de contenu inutilisé (incinération) conformément à la réglementation nationale et locale. Éliminer le récipient conformément aux réglementations nationales et locales. S'assurer que l'usage des sociétés de gestion des déchets dûment autorisés, le cas échéant. Voir la section 8 pour obtenir des recommandations sur l'utilisation des équipements de protection individuelle.

---

### SECTION 14: INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

---

**NUMÉRO ONU:**

**UN NOM DE DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:** Non réglementés

**CLASSE DE DANGER TRANSPORT:**

<b>CLASSE DE DANGER US DOT:</b>	Marchandises non dangereuses
<b>CLASSE DE POUVANT CANADA TDG:</b>	Marchandises non dangereuses
<b>CLASSES DE DANGER ADR/RID DE L'EUROPE:</b>	Marchandises non dangereuses
<b>CLASSE DE DANGER IMDG CODE (OCÉAN):</b>	Marchandises non dangereuses
<b>CATÉGORIE DE DANGER DE L'OACI/IATA (AÉRIEN):</b>	Marchandises non dangereuses

**GROUPE D'EMBALLAGE:**

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:**

<b>POLLUANT MARIN:</b>	Non
<b>SUBSTANCE DANGEREUSE (USA):</b>	Non

**DES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR:** Information n'est pas disponible.

**TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET L'IBC DU CODE:**  
Informations ne sont pas disponibles.

**ÉTIQUETTE POUR LE TRANSPORT:**

**AUTRES INFORMATIONS:**

---

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

**SANTÉ, SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE SPÉCIFIQUE POUR LE PRODUIT EN QUESTION:**

L'Union européenne règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) annexe XIV – liste des substances soumises à autorisation, Substances extrêmement concernent	Aucun des composants sont répertoriés.
Annexe XVII – limitation de la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, les mélanges et les articles	Aucun des composants sont répertoriés.

**AUTRES REGLEMENTS:** Ainformations supplémentaires ne sont pas disponibles.

**INVENTAIRES CHIMIQUES :**

Liste de canadien intérieure des Substances (LIS) :	Y
Liste de Canadiens extérieure (NDSL) :	N
Inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS):	Y
Liste européenne des Substances chimiques notifiées (CEN) :	N
U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA) :	Y

Une liste de « Y » indique tous les composants ajoutés intentionnellement figurent soit ou qui sont conformes à la réglementation. Une liste de "N" indique que pour un ou plusieurs composants: 1) il n'y a pas d'inscription sur l'inventaire du public ; 2) aucune information n'est disponible ; ou 3) le composant n'a pas été examiné.

---

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

---

**DATE de révision:** 29 June 2017

**LÉGENDE:** ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ADR/RID: Règlements routiers et ferroviaires de transport de marchandises dangereuses européens  
Node: Numéro de Registre du Chemical Abstract Service  
DOT: Department of Transportation (États-Unis)  
SGH: Harmonisé système de Classification et d'étiquetage des produits chimiques  
IATA: Association du Transport aérien International  
OACI: Organisation de l'Aviation civile internationale  
IMDG: Code Maritime International des marchandises dangereuses  
OEL: Limites d'exposition professionnelle  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)  
PEL: Limite d'exposition permise  
RQ: Quantité à déclarer  
FDS: Fiche de données de sécurité  
LECT: Court terme limite d'exposition (moyenne pondérée de temps de 15 minutes)  
TMD: Transports de marchandises dangereuses du Canada Loi et règlements  
ONU: Organisation des Nations Unies  
US: États-Unis

**UTILISATEURS RESPONSABILITÉ/LIMITATION DE RESPONSABILITE:**

Comme les conditions et les modes d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous n'assume aucune responsabilité et déclinent expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans ce document sont censées être exactes et fiables, mais toutes les déclarations ou les suggestions ont été faites sans aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'exactitude des informations, les risques liés à l'utilisation de la matière ou les résultats qui en découlent. Conformité avec toutes les réglementations fédérales, État et les lois locales et règlements locaux demeure la responsabilité de l'utilisateur.